ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 29 novembre 1899 (9 Frimaire, An 108 de la République), 333e jour de l'année. 68e jour de l'automne. Lever du soleil, 7 h.31; coucher, 4 h. 05

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 28 novembre, à 2 heures du soir :

Pression barométrique : 772 m m. — **Température maxima** : 14 ; **minima** : 6° — **Humidité** : 0.95. — **Etat du ciel** : couvert. — **Direction et force du vent** : O. faible.

Temps probable : pour aujourd'hui, incertain ; pour demain, incertain.

MAIRIE. — Le Maire ou l'un des Adjoints reçoit à l'Hôtel-de-Ville, de 3 à 5 heures.

BAINS MUNICIPAUX, rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.

Fermés à 8 h.

LABORATOIRES MUNICIPAUX. — A l'ancien Collège. Ouvert tous les jours, pour les analyses. S'adresser au secrétariat de la Mairie.

JUSTICE DE PAIX (cantons Est et Ouest). — Audience des affaires civiles, à 9 h. 1/2.

BIBLIOTHÈQUES, COLLECTIONS D'ÉCHANTILLONS ET DESSINS ARTISTIQUES. — A l'Ecole nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 6, ouverte de 9 h. à 9 h. du soir.

COURS PUBLICS. — De 6 h. à 7 h. 1/2, langue anglaise.

De 8 h. à 9 h. 1/2, langue allemande, italienne, espagnole, comptabilité et arithmétique commerciales.

CONSEIL MUNICIPAL. — A 8 heures 1/2, réunion à l'Hôtel-de-Ville.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

DU CALME !

Nous prions instamment les travailleurs en grève de conserver le plus grand calme et d'éviter toute occasion de donner prétexte à la police de « ramener l'ordre et de protéger la société menacée. »

La réaction verrait sans déplaisir la population ouvrière s'exposer aux rigueurs policières.

M. le commissaire central, qui est aux ordres de l'Union Sociale et Patriotique, se plaît, croyons-nous, à représenter, dans les rapports qu'il rédige, Roubaix comme étant à feu et à sang ; des manifestations inoffensives, qui passent inaperçues aux yeux des neuf dixièmes de la population, deviennent dans ses écrits des scènes scandaleuses, préambules du pillage, de l'assassinat et de l'incendie.

Avec ce système, M. Barroyer et ceux qui l'inspirent, pensent surprendre la bonne foi de M. le Préfet du Nord, nouveau venu dans le département, ignorant des mœurs et du tempérament de la population.

On voudrait amener M. Vincent à ordonner des mesures de rigueur, à encombrer Roubaix de gendarmes, à interdire les attroupements. Quelle veinard si le représentant du ministère de défense républicaine renouvelait les exploits de Lauranceau....

Nos amis, les travailleurs, laisseront les amis de Motte à leurs sales calculs et à leurs espérances policières.

Ils conserveront leur calme et s'abstiendront de manifestations inutiles.

ADIEUX TOUCHANTS

M. L. Robichez congratule dans le *Journal de Roubaix* l'hérétique et infortuné Lagarde, victime de la malignité des socialistes, et, en termes touchants, il lui fait ses adieux.

Un vieux proverbe latin résume à merveille cette scène de famille : « Asinus asinum fricat... »

Les ivrognes. — Lundi soir, à 5 h. 1/4, procès-verbal a été redigé à la charge de Henri D..., âgé de 35 ans, demeurant à Roubaix, qui se trouvait dans un état complet d'ivresse place Ste-Elisabeth.

— Charles D..., âgé de 32 ans, qui, dans la nuit de lundi à mardi, se trouvait dans un état d'ivresse manifeste, a été l'objet d'une contravention.

La guerre aux toutons. — La fourrière a capturé hier 15 chiens ; 4 propriétaires ont été l'objet de contraventions.

Coups et blessures. — Une cabaretière de la rue Jacquart, qui avait reçu des coups d'un consommateur ivre, Pierre M..., âgé de 21 ans, à qui elle refusait à boire, a déposé une plainte entre les mains de M. le commissaire du 6e arrondissement.

Pierre M... a été mis en état d'arrestation.

Arrestation d'une expulsée. — La police a procédé à l'arrestation de la nommée Eulalie Dereuck, rue de Menin.

Cette femme, qui était en infraction d'arrêté d'expulsion, a été écrouée au poste.

Les routes des travailleurs. — Le 25 novembre, un accident est survenu chez Emile Roussel, rue de l'Epeule.

Le nommé Guillaume Daems, profession apprêteur, âgé de 13 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 107, s'est brûlé la face et les mains par un jet de flamme.

Le docteur Lepers a déclaré 15 à 20 jours de repos.

— Un accident est survenu chez H. Ternynck et fils, boulevard de Fourmies, dans le tissage.

Le 29 novembre, le nommé Lolivier Edouard, tisserand, âgé de 26 ans, demeurant rue Pierre de Roubaix, 83, s'est fait une foulure au pouce droit, par suite de choc contre son métier.

Le docteur Lepers a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Le 27 novembre un accident de travail est survenu chez H. Ternynck et fils, filateur boulevard de Fourmies.

Le nommé Caplette Achille, fileur, âgé de 46 ans, demeurant rue de Tourcoing au Cartigny, s'est contusionné le genou en faisant une chute.

Le docteur Lepers a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident de travail s'est produit le 28 novembre chez Prouvost frères et Barenne, rue d'Hem, 14.

Le nommé Edouard Lippens, tisserand, âge de 48 ans, demeurant boulevard de Metz, sour Coudezenne, a reçu sur le petit doigt gauche un poids en fonte lui occasionnant une plaie contuse.

Le docteur Delœuillerie a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Les sociétés nouvelles. — Par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 1899, l'« Association des Anciens Elèves des cours de peignage et de filature de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix », a été autorisée à se constituer légalement.

« L'Ancienne ». — Dimanche prochain 3 décembre, à 5 heures précises de l'après-midi, aura lieu le premier championnat des Pupilles de la société de gymnastique « l'Ancienne ».

Ce championnat aura une grande importance sur du classement qui en résultera sera formée la section de concours pour la fête fédérale de 1900 à Paris.

Aussi nos jeunes Pupilles s'entraînent avec ardeur depuis quelque temps et la lutte sera d'autant plus vive que de forts beaux prix doivent être distribués entre les premiers.

Des places seront réservées pour les membres honoraires et parents des gymnastes qui désireraient assister au concours. Il ne sera envoyé aucune lettre d'invitation.

Aussitôt après la proclamation des résultats, Fête de Famille.

Chronique colombophile. — Un concours sur Albert avec 30 francs de prix d'honneur, aura lieu Dimanche 3 décembre, chez Charles Decercq, cabaretier au « Petit soldat », rue Voltaire, 75.

Ce concours est offert aux amateurs situés dans le rayon du syndicat roubaisien; inscription des pigeons la veille de 4 à 7 heures du soir.

La société organise un essai préparatoire sur Sedin le jeudi 30 novembre.

Mise en paniers de 6 à 8 heures du matin.

AUX OUVRIERS MALADES

Durant la saison froide, nous recommandons à ceux qui sont atteints de rhumes, bronchites, maux de gorge, de faire usage des « PASTILLES BRONCHEUSES ».

Ce médicament populaire coûte un franc la boîte; il mérite d'être conseillé aux ouvriers, son efficacité étant certaine.

Les « Pastilles Broncheuses » sont en vente à la PHARMACIE DIDRY, 32, rue Notre Dame, près l'Hopital.

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIENNE

COMITÉ EXÉCUTIF. — Le comité exécutif se réunira vendredi 1er décembre prochain à 8 h. 1/2 du soir, au local « La Paix ». Ordre du jour important.

BIBLIOTHÈQUE. — La bibliothèque du Parti sera ouverte ce soir de 6 heures 1/2 à 8 h. 1/2.

Pour la propagande socialiste. — C'est dimanche prochain, à l'estaminet du Barbier Rouge, rue de la Chaussée, qu'aura lieu la soirée chantante organisée par le groupe de la 1re section du Parti Ouvrier, au profit de la propagande socialiste.

Nous engageons vivement les utoquceuses et les utoquès à y assister.

Théâtres et Concerts

Nos artistes. — On nous prie d'annoncer que la location est ouverte chez M. Jubé, 14, rue de la Gare, pour la grande matinée que doit donner M. Paul Minssart, notre concitoyen, violoncelliste, laquelle aura lieu le 10 décembre, dans la salle de l'Union Artistique, rue de l'Alouette.

Nous conseillons à nos lecteurs de se presser pour la location, car les places seront très courues, vu la supériorité du programme que nous publierons d'ici quelques jours.

TRIBUNE PUBLIQUE

L'ÉTAT DE MALPROPRETÉ DE LA GARE DU PILE

Roubaix, le 28 novembre 1899.

Monsieur le Rédacteur
du journal *l'Egalité*,

Voulez-vous nous prêter vos colonnes pour signaler l'état de malpropreté qui règne à la gare de Roubaix-Wattrelos, dite « la gare du Pile ».

On y a fait d'importants travaux de pavage qui ne servent absolument à rien. Comme auparavant, les poussières de charbon, et les autres aussi, ne sont jamais balayées, de sorte que, quand il pleut, le public est forcé de passer dans une boue noire, épaisse de plus de 10 centimètres et, quand il fait sec, dans une poussière non moins épaisse.

Nous espérons qu'il suffira de signaler ce fâcheux état de choses pour le faire cesser. La Compagnie du Chemin de fer du Nord doit avoir à cœur de donner satisfaction à tous ceux qui, à un titre quelconque, lui rapportent de l'argent. Nous espérons qu'elle le fera.

Agréez, Monsieur, etc.

Un groupe de personnes qui ont souvent affaire à la gare du Pile.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 28 novembre 1899

NAISSANCES. — Albert Pipart, rue de Lannoy, 20. — Madeleine Desmidt, boulevard de Cambrai. — Germaine Blondel, boulevard de Cambrai. — Henri Vandenbulcke, boulevard de Cambrai. — Zélie Wattrinez, boulevard de Cambrai. — Julia Houcet, rue de Lens, 12. — Gaston Duquesnoy, rue St-Antoine, cour Desvaux.

DÉCÈS. — Julie Thieuw, 8 mois, rue des Ogres, cour Dufflinn, 60. — Augère Montagne, 2 ans, rue Pierre-Motte. — Henri Lavarque, 34 ans, rue Pierre-de-Roubaix. — Marie Florin, 90 ans, rue de Lille. — Jules Pierre Turpin, 2 ans, rue Blanchemaille. — Adolphe Aerts, 70 ans, rue Blanchemaille. — Alexandre Delesalle, 3 mois, rue de l'Epeule, 72.

LE BROUILLARD

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. Les véritables crises en faisant usage de la poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux, qui a obtenu une récompense de l'Exposition, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, les essoufflements, le catarrhe et la toux des vieilles bronchites. Une boîte est envoyée franco contre 2 fr. 40 adressés à Louis Legras 139, boulevard Magenta, à Paris.

TOURCOING

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira le vendredi 1er décembre, pour la quatrième session ordinaire de 1899.

Voici l'ordre du jour :

Compte des dépenses imprévues. — Récompenses aux familles pauvres pour la bonne tenue des habitations.

Fourniture de 1200 mètres de toile. — Nouveau cahier de charges.

Service du gaz. — Projet de nouveau tarif des travaux et fournitures. — Canalisation et éclairage par le gaz des rues d'Orléans, de l'Amidonnerie, Desaix, de Constantine, Denfert-Rochereau, nouvellement classées dans le réseau des voies publiques.

Proposition d'élargissement à 12 mètres d'une partie de la rue La Fontaine.

Règlement d'un compte de nettoyenneté.

Listes électorales de 1900. Nomination d'un membre de la Commission de révision et de deux membres de la Commission de jugement des réclamations.

Contributions directes. Liste des candidats répartiteurs pour 1901.

Adjudication des impressions nécessaires aux divers services administratifs pendant les années 1900, 1901 et 1902.

Impression des délibérations du Conseil municipal pendant les années 1900, 1901, 1902.

Fournitures de bureaux pour les divers services municipaux de la ville de Tourcoing pendant les années 1900, 1901 et 1902.

Adjudication de la fourniture des uniformes et de l'équipement des agents du service de la police pendant une période de 3 ans : 1900, 1901 et 1902.

Projet d'établissement d'un ascenseur à l'hôtel-de-ville. — Renouvellement de la location des boutiques des Halles et des étaux de la Poissonnerie. — Condition publique. — Fourniture des papiers d'emballage en 1900, 1901 et 1902. — Condition publique. — Fournitures des cordelettes et ficelles en 1900, 1901 et 1902. — Entretien des propriétés communales en 1900, 1901 et 1902.

Sauveteurs du Blanc-seau. — Renouvellement de l'uniforme ; modification demandée. — Marché ou adjudication à passer. — Réceptions de travaux et fournitures. — Cessions de terrains à la voie publique. — Sollicitations de tarmitiers.

Rapports de commissions. — **Finances.** — Budget communal de 1900. (M. Flament, rapporteur). — Hospice. Budget de 1900. (M. Gocheteux, rapporteur.) — Bureau de Bienfaisance. Budget de 1900, (même rapporteur).

Caisse d'Epargne. — Voici le bilan des opérations des 26 et 27 novembre, à la Caisse d'Epargne : Nombre de versements : 209 ; nouveaux livrets, 29 ; sommes versées : 26,339 francs ; nombre de livrets soldés : 31 ; nombre de remboursements, 103 ; sommes remboursées : 47,756 fr. 85.

Les accidents. — Le 26 courant, vers 11 h. 1/2 du soir, le nommé Jean-Baptiste Parent, tisserand, âgé de 51 ans, demeurant rue Solférino, est tombé en bas de l'escalier, chez lui et heureusement il n'eut qu'une contusion au front.

— Le 27 courant, vers 8 h. 1/2 du matin, le sieur Broutin, boulanger, demeurant rue de l'Alma, à Roubaix, conduisant sa voiture attelée, alla heurter le car, rue de Mouvaux.

Cheval et voiture furent culbutés : il n'y a pas eu heureusement d'accident de personne.

Les contraventions. — La police a dressé hier soir 5 contraventions dont 3 pour ivresse, 1 pour tapage et 1 pour avoir joué de la musique dans son estaminet sans autorisation.

Les routes des travailleurs. — Le 28 novembre, un accident du travail est survenu chez Dassonville-Leroux, rue du Sentier.

Le nommé Auguste Leclercq, profession trieur âgé de 14 ans, demeurant rue du Rhin, en manipulant des balles de laines, a reçu un coup de crochet dans l'œil droit.

Le docteur Guisset a déclaré quelques jours de repos.

— Le 28 novembre, un accident de travail est survenu chez Mathon-Dubrulle, boulevard Gambetta.

Le nommé Montens Charles, homme de peine, âgé de 32 ans, demeurant rue des Bonnets, 215, a heurté le pied droit contre une voiture.

Le docteur Dispa a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

Le 28 novembre, un accident est survenu chez Mathon Dubrulle, boulevard Gambetta.

Le nommé Dilons Louis, apprenti rotier, âgé de 13 ans, demeurant rue du Blanc-Seau, une chaîne est tombée sur l'annulaire droit de l'ouvrier lui en avant l'ongle.

Le docteur Picquet a déclaré 12 à 15 jours d'incapacité de travail.

Convoi civil. — Notre ami Delesalle vient de perdre son plus jeune enfant, Victor, âgé de 23 jours.

Le convoi purement civil aura lieu aujourd'hui mercredi 29 novembre à 3 heures de l'après-midi.

Rassemblée à la maison mortuaire, 15, rue de la Belle-Vue.

Nota. — Les camarades n'ayant pas reçu de lettre d'invitation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 28 novembre 1899

NAISSANCES. — Christelle Victor, rue de Mouvaux. — Lecoulte Marthe, rue du Rouleret. — Carette François, rue du Bois-Lainier. — Bauwens Alfred, rue du Brasseur. — Dupont Paul, rue des Marchandises. — Vanrapenbusch Alfred, rue Neuve-Bière.

DÉCÈS. — Delcaste Albert, 20 jours, rue Belle-Vue. — Soupaille Henri, 59 ans, rue de l'Epeule. — Segard Jeanne, 1 an, rue Marceau, 49.

Autour de Roubaix-Tourcoing

MOUVAUX. — **Pour l'œuvre de l'Hospice.** — Une quête faite dimanche dernier au banquet de Sainte-Cécile a produit la somme de 21 fr. 10 qui a été aussitôt remise entre les mains du trésorier de l'œuvre.

Les Grévistes. — Un groupe d'environ 200 grévistes est venu se promener mardi matin à Mouvaux. Nos amis tourquennois ont parcouru les principales rues de la ville en chantant l'*Internationale*.

EFFET DES EAUX

Les eaux calcaires et froides ont une grande influence sur les dents, elle est la cause pour laquelle les montagnards les perdent si rapidement. Aussitôt la tache, l'alvéole se relâche, la dent devient mobile et si un morceau se détache ce sont des douleurs insupportables. C'est alors qu'il faut appliquer l'ANTALGIQUE, qui non seulement arrête les effets de la carie, mais détruit cette douleur lancinante qui faisant souffrir. Fl. 2 fr. 50 et 1 fr. Stalagmique pour la névralgie 3 fr. Dep. : Mr. Bruneau et Bra, à Lille — Decouvlaere, à Armentières. — Debailleul, à Armentières. — Boyaval, à Roubaix.

LE NORD

LILLE

Les mariages des bons Pères

Le tribunal de Lille va être saisi d'un procès dont le héros d'une famille industrielle ultra-cléricale de notre ville alimentera sous peu la chronique scandaleuse.

Le fils cadet de cette maison, dont le père est mort récemment épousait il y a deux ans la fille d'un officier supérieur belge. Non satisfait d'une aussi jolie femme que d'une belle dot, il imaginait d'y ajouter le superbe mobilier de sa belle-mère divorcée, mobilier qu'il fit traverser la frontière sans autres formes que l'ahurissement de la pauvre dame.

D'où procès.

La question est d'autant plus piquante, paraît-il, qu'un R. P. D., de la Compagnie de Jésus, de la rue Négrier, aurait été l'agent matrimonial du mariage et qu'une correspondance édifiante fera le régal de nos bons juges.

Nous reviendrons sous peu sur cette affaire.

Syndicats de l'alimentation. — Jeudi 30 novembre, à 9 h. 1/2 du soir, salle des Sans-Soucis, 58, rue de Tournai, grande conférence, sous la présidence du dévoué Carpentier, président du syndicat des pâtissiers et avec le concours des citoyens Meyer et Dugay, membres du comité central de la Fédération culinaire de France et des colonies, qui traiteront le paragraphe 3, article 6 de la loi de 1884; suppression des bureaux de placement.

Les dames sont priées d'y assister.

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE

3 chevaux emballés. — Une cuisse cassée. Un acte de courage.

Hier après-midi, M. Désiré Chocraux, 27 ans, camionneur chez MM. Lambert frères, blanchisseurs à Quesnoy-sur-Deûle, était venu à Lille avec une lourde calandre à trois chevaux, et était descendu à l'auberge de la « Fin de la Guerre, » rue du Vieux Faubourg.

Vers 6 heures du soir, comme il se disposait à retourner à Quesnoy, les chevaux qui stationnaient devant la porte, partirent sans l'attendre. Il les rejoignit dans la rue Sans Pavé et prenant les guides, s'efforça de les arrêter. Mais à ce moment, les chevaux continuant d'avancer, il se trouva pris et serré entre sa calandre et une voiture à bras.

Il dut lâcher prise et fut projeté à terre d'une façon si malheureuse qu'il se cassa une cuisse.

Le docteur Hennart, appelé aussitôt, lui donna les premiers soins et ordonna son transfert à l'hôpital St-Sauveur.

Pendant ce temps, les chevaux prenant le trot continuaient leur course par la rue Sans Pavé, la place des Buisses et la place de la Gare. — Enfin, à l'angle de la rue du Priez, en face des Mille Pendules, un courageux citoyen M. Rémi Nay, 37 ans, 66, rue des Arts, employé chez M. Desmazières-Drino, grimpa à la marche, sur le siège et parvint à arrêter l'attelage au moment où il allait sans doute, en ces endroits si fréquentés, causer quelque malheur.

Fort heureusement M. Nay ne s'est fait aucune blessure.

Seul ses vêtements ont été endommagés.

Une meule de blé incendiée à Fives

2.500 FRANCS DE DÉGATS

Hier soir, vers 5 heures, un incendie a éclaté dans une meule de blé, située dans un terrain bordant la rue de Rivoli prolongée, à Fives, et appartenant à M. Emile Delecroix, 45 ans, propriétaire et fabricant de briques, 20, rue de Lannoy.

Les pompiers des postes de Fives et de St-Maurice sont arrivés aussitôt avec leurs dévidoirs, ainsi que la pompe à vapeur de la caserne Malus. Mais cette dernière reparfit bientôt, sa présence ayant été jugée inutile, parce qu'on craignait, en l'employant, de faire jaillir du brasier des flammèches qui auraient pu communiquer le feu à des meules voisines.

Les efforts des pompiers se bornèrent d'abord à protéger ces dernières, tout secours étant impossible pour la meule en flammes.

Heureusement, le vent, d'ailleurs léger poussait la flamme dans une direction opposée à celle des autres meules.

Enfin, pour noyer le brasier sans courir le danger de provoquer des gerbes d'étincelles, on eut l'idée d'employer les dévidoirs à faire tomber une abondante pluie artificielle. Ce stratagème réussit à merveille.

Les dégâts sont évalués à 2.500 fr., couverts par une assurance.

La cause du sinistre est inconnue. Aucun indice ne permet jusqu'à présent de l'attribuer à la malveillance.

Une enquête est ouverte.

Pigeon plumé. — Lundi, vers le soir, un nommé D..., 21 ans, 13, rue de Lens, faisait la rencontre de Marie Leys, 29 ans, fileuse, 48 rue Lamartine.

Cette dernière lui plut sans doute, car il lui proposa de l'accompagner rue des Tanneurs, ce que la fileuse accepta sans difficulté et où les nouveaux amis passèrent la nuit.

D... après avoir dormi pendant quelque temps d'un sommeil réparateur, se réveilla et se frottant les yeux, constata l'absence de sa compagne.

Pris d'un subit soupçon, il sauta du lit et fouillant précipitamment son gousset, il s'aperçut hélas ! que son porte-monnaie et les 45 francs qu'il contenait, s'étaient envolés vers une autre poche.

Il soupçonna Marie Leys de n'être pas étrangère à ce départ et il porta plainte devant M. Le Mazurier, commissaire de police du 1e arrondissement.

Marie Leys fut arrêtée, ainsi que son amant, le sieur Alfred Turpin, 20 ans, tourneur en cuivre, demeurant également 48, rue Lamartine.

Le porte-monnaie n'a pas été retrouvé, mais Marie Leys a avoué le vol.

Elle sera poursuivie de ce chef et elle est depuis sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Syndicat des coupeurs en confections.

On nous prie d'insérer la communication suivante :

La commission du syndicat des coupeurs en confections de Lille a décidé de faire appel à toutes les bonnes volontés des membres de la corporation dans le but de reconstituer le syndicat tombé en oubli depuis plusieurs années.

Elle avait organisé une causerie sur l'utilité des syndicats avec le précieux concours des camarades Slauve-Evausy, rédacteur en chef du *Réveil* et Lelou, secrétaire général du syndicat des typographes. Après avoir apporté la bonne parole dans cette réunion, les conférenciers ont engagé tous les assistants à se faire inscrire au syndicat. Un grand nombre de coupeurs ont répondu à leur appel et sont venus se grouper autour du drapeau syndical. Mais, cela ne suffit pas, il faut que tous les coupeurs jeunes et vieux y viennent au syndicat.

Oublions tous nos querelles personnelles ou d'ateliers, les petites haines qui existent chez nous et non pas dans les autres corporations en un mot, puisqu'il faut le dire, ne soyons plus envieux les uns des autres et que dans la prochaine réunion ce ne soient plus 50 nouveaux adhérents que nous ayons à inscrire mais la corporation toute entière; car il ne sera pas dit, je l'espère, que ce que font les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais à trente mille et les typographes à plusieurs milliers les coupeurs à 500 ne pourront pas le faire et l'on ne pourra invoquer le supposé que l'initiative et l'intelligence manqueront aux coupeurs pour s'organiser.

Non, malheureusement, ce qui prime toujours chez nous c'est l'égoïsme, l'indifférence, l'insouciance et l'habitude de trouver les choses toutes faites qui font notre faiblesse dont les patrons profitent pour baisser nos salaires et nous conduire comme ils le veulent.

Allons, camarades coupeurs, remuez-vous, syndiquez-vous pendant qu'il est encore temps ! Demain, vous ne le pourrez plus, il sera trop tard.

Coups et blessures. — M. Chagne, commissaire de police du 7e arrondissement, a dressé procès-verbal à la charge Guillaume Fiette, 17 ans, 15, rue de la Justice, pour coups et blessures peu graves.

Chute. — Colin Desmartres, peintre, âgé de 7 ans, 14, rue Adolphe, était monté sur la toiture le water-closet pour un arrangement, lorsque tout à coup il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Il se plaint de douleurs internes.

Le docteur Soyez lui a donné ses soins et l'a fait transporter à l'hôpital de la Charité.

Les accidents du travail. — Amélie Guyot, 45 ans, 49, rue Colbert, bascule chez Eug. Crépy, a eu le médius droit pris entre deux tambours.

L'ongle a été arraché. 30 jours de repos. Docteur Van Peteghem.

— Philippe Rigaut, 42 ans, à Bourghelles, manœuvre de maçon chez Deleprère, est tombé dans une cave et s'est contusionné la hanche gauche. 15 jours de repos. Docteur Ladrière.

— Louisa Brunet, 16 ans 1/2, rue d'Emmerin, cité Cuinet, 8, travaillant à la filature Lerblois, a eu le pouce droit pris dans les engrenages d'un métier. 15 jours de repos, Docteur Sougnicz.

— Edouard Deschroeder, 33 ans, rue de Wazemmes, manœuvre chez Wauquier et fils, est tombé en montant un escalier et s'est contusionné l'épaule gauche. 15 jours de repos. Docteur Delplanque.

— Elodie Depierre, 13 ans 1/2, 8, rue Degland, varoueuse chez Delattre a été blessée à la main droite et au pied droit par une barre de fer qui est tombée. 10 jours de repos. Dr Paux.

— Marie Subdiaire, 47, rue de Gand, cigarière, est tombée dans un escalier et s'est fait une entorse. 10 jours de repos. Docteur Castelain.

A travers le Département

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HOUPLIN-ANCOISNE. — Fête de la Fanfare. — La Fanfare d'Houplin-Ancoisne, fêtera, le Dimanche 3 décembre, la Ste-Cécile, avec le précieux concours de l'Original Léon le régisseur des Infants de l'Vaclette, de Lille, qui, comme chaque année, est chargé de la partie comique du banquet.

MONS-EN-PEVÈLE. — La fête de la musique. — La musique a célébré dimanche dernier la Sainte-Cécile d'une façon brillante. — Plus de 120 convives assistaient au banquet, des mieux servis. Au café, quelques toasts ont été portés, et plusieurs chanteurs, se sont fait applaudir. L'original Léon, régisseur des « Infants de l'Vaclette » de Lille, a obtenu un succès de bon aloi. On ne se lassait pas de l'entendre, et la fête s'est terminée d'une façon fort gaie.

COMINES. — Banquet. — Le banquet de la Société Philharmonique a eu lieu lundi au café de la Paix. 68 convives, ayant à leur table d'honneur, MM. Guillement, chef; Froidure, Cavelier, Busschaert, Lamlin.

Après la remise d'un cadeau à M. Guillement, le distingué chef, constatant en un magnifique portrait, les vivats et les chants ont commencé.

MM. Sagaert, Devos, Rousseaux et Lacomonne ont obtenu un grand succès.

Les chansonnettes comiques travesties et militaires de l'Original Léon, des « Infants de l'Vaclette », de Lille, ont été le clou de la fête et provoquèrent « bans » ont été battus en son honneur.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — Vol de bicyclette. — Lundi soir, M. Marguerie, graveur sur métaux, était allé rendre visite à son beau-père, M. Gaillon, coutelier, rue St-Christophe. Il laissa à la porte sa bicyclette.

Une demi-heure plus tard, M. Marguerie se décidait à partir, lorsqu'il s'aperçut que sa machine avait disparu.

Plainte a été adressée au bureau de police. Jusqu'à présent, il a été impossible de mettre la main sur l'amateur de bicyclette.

CUINCY. — Garde champêtre. — M. Duceuse, garde-messier à Dorignies, est nommé garde-champêtre à Cuincy, en remplacement de M. Devémy.

On se souvient que ce dernier dans un accès de fièvre chaude, s'était coupé la gorge. On parvint à le guérir, et il avait repris son service, mais il a eu de nouveaux accès de folie.

On l'a mis en observation à l'Hôpital-Général de Douai. Dans la journée, il était calme et passait son temps à jouer aux cartes; le soir venu, il avait des accès de peur, et voyait dans son cabanon des hommes prêts à le frapper. On a dû le transférer à Armentières.

ORCHIES. — Une bonne nouvelle. — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons à nos amis qu'une conférence publique et contradictoire aura lieu au salon de l'Eden-Concert (ancien salon philharmonique), faubourg de Douai, le dimanche 24 décembre prochain, avec le concours du jeune et distingué propagandiste, le citoyen Léon Escoffier, avocat à Douai et de plusieurs brillants orateurs de la section lilloise du Parti Ouvrier Français.

Objet de la conférence : Formation d'un groupe régional.

Tous les camarades de la deuxième circonscription de Douai se feront un devoir d'assister à cette importante réunion.

F. D.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BOLLEZEELE. — Incendie criminel. — Un violent incendie a détruit la ferme occupée par M. Bonduaux. Malgré la rapidité des secours, deux chevaux et dix-huit vaches ont été la proie des flammes. Le sinistre est dû à la malveillance.

BOURBOURG. — Contre la réaction. — La conférence organisée par l'Union républicaine socialiste de Bourbourg, a réuni dans une salle de l'estaminet du « Chapeau rouge » dimanche dernier à 6 heures du soir, un grand nombre de républicains socialistes et radicaux.

Le sujet, tout d'actualité, que visait les manœuvres des congrégations et des jésuites, alliés à la réaction, toujours prête à faire l'assaut de la république, a été traité avec éloquence par le citoyen Aimé Machy, secrétaire du groupe social.

Ses paroles ont été couvertes d'applaudissements.

A l'issue de la conférence, le président, après avoir remercié l'orateur, au nom de l'assistance, met aux voix l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

« Nous, républicains socialistes et anti-cléricaux, réunis le dimanche 26 novembre, au local, à l'Ancien Chapeau-Rouge, route de Saint-Nicolas, après avoir entendu les paroles chaudes et vibrantes du citoyen Aimé Machy, affirmons le vrai principe républicain, nous engageons à lutter énergiquement contre les empiètements des Congrégations et des Jésuites, donnons toute notre confiance au Ministère constitué à cette heure, pour la défense de la République sociale et faisons appel à l'union de tous les républicains pour écraser l'hideuse réaction. »

Pas de veine. — Le sieur Clouet, garçon brasseur au service de Mme veuve Maurice Vandenbroucque, rentrait chez lui avant-hier venant de recevoir sa semaine, quand tout à coup il s'aperçut avoir perdu son porte-monnaie.

Il a prévenu la police qui fait des recherches.

Retrouvé. — Le jeune Désiré Tanchon, pupille de l'hospice dont nous avons ces jours dernier annoncé la fuite, vient d'être retrouvé dans la commune de Lederzeele, lieu de sa naissance.

En raison de sa conduite, le maire de cette commune le placera dans un autre établissement.

Billard-labyrinthe. — Voici les résultats de la pouliche du billard-labyrinthe offerte par la société l'« Avenir » en son local, café de l'Europe :

1er prix : M. Edmond Carto 256, M. Alfred Maugé.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN. — Conférence. — Dimanche dernier, à 6 heures du soir, a eu lieu salle du syndicat central, à Denain, une grande conférence publique et contradictoire, organisée par la libre-pensée de Denain, avec le concours de la vieille et dévouée citoyenne Léonie Rouzade.

Vers 7 heures du soir, plus de 3,000 citoyennes et citoyens étaient déjà aux abords de la salle de réunion.

C'est vers 7 heures 1/2, et au milieu des acclamations enthousiastes de l'assemblée que la citoyenne Léonie Rouzade fit son entrée dans la salle.

Aussitôt, le citoyen Desrousseaux Louis ouvre la séance. Après avoir prononcé quelques paroles de bienvenue et d'encouragement aux citoyennes et citoyens présents, il demande à l'assemblée de bien vouloir constituer un bureau.

Le citoyen Legrand Xavier, président de la Philosophie Denaisienne, est acclamé président, les citoyens Pavot, de Valenciennes, et Picque, de Vieux-Condé, sont acclamés assesseurs.

Après une allocution du citoyen Legrand, la parole est donnée à la citoyenne Léonie Rouzade.

Pendant plus de deux heures, la conférencière a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole. Son discours a été souvent interrompu par de vigoureux applaudissements.

En terminant, elle a adjuré les citoyennes à ne plus aller dans les confessionnaux raconter aux bandits de sacristie tout ce qui concerne l'intérêt familial.

Malgré l'appel du président, aucun contradicteur ne s'est présenté.

L'ordre du jour suivant mis aux voix, a été voté à l'unanimité :

« Les citoyennes et citoyens réunis ce jour, salle du Syndicat central, au nombre de 3,000, après avoir entendu la citoyenne Léonie Rouzade démontrer les absurdités et l'action néfaste du clergé, s'engagent à faire la plus grande agitation possible afin de démolir tous les préjugés superstieux que les prêtres n'ont cessé d'engendrer jusqu'à ce jour. »

A l'issue de la conférence a eu lieu le tirage de la tombola.

Voici les numéros gagnants.

78, 589, 382, 395, 288, 758, 228, 18, 492, 598, 1221 767, 1451, 1428, 316, 1176, 1101, 77, 1203, 1420.

Après le tirage de la tombola, on s'est séparé au chant de la Carmagnole et aux cris de : A bas la calotte ! vive la Liberté !

SAINT-AMAND-LES-EAUX. — Conférence du citoyen Slauve-Evausy. — Samedi 2 décembre, à 7 h. 1/2 précises, grande conférence publique et gratuite, salle de l'Ermitage, 37, rue de la Scarpe, par le citoyen G. Slauve-Evausy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord* sur les « Droits et les Devoirs des Travailleurs ».

Quoique cette conférence soit organisée surtout pour les ouvriers des forges et laminoirs, le Syndicat de la Métallurgie, voulant resserrer les liens qui l'unissent avec les autres corporations, invite tous les ouvriers de Saint-Amand, à venir entendre et applaudir leur infatigable défenseur et ami Slauve-Evausy.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE. — Chambre de commerce. — Le *Journal officiel* publie un décret portant de douze à quinze le nombre des membres de la Chambre de commerce de Boulogne.

COURRIÈRES. — Triste accident. — François Bruté, âgé de 42 ans, demeurant à Courrières, ouvrier tonnelier à l'usine de Malfidano, à Courcelles-les-Lens, retournait tous les soirs chez lui après sa journée en longeant le canal de la Deûle. Comme il n'était pas rentré vendredi soir, on a fait des recherches samedi matin et son cadavre a été retiré du canal. Cette mort paraît accidentelle. On suppose que dans l'obscurité il a heurté un des arbres récemment abattus le long du chemin de halage et qu'il est ainsi tombé à l'eau. Brulé laisse une veuve et cinq enfants en bas-âge.

AVION. — Parti ouvrier Français. — Les délégués des 10 groupes se réuniront aujourd'hui mercredi à 6 heures du soir. Maison du Peuple, à Avion. — Communications importantes.

Les détenteurs de listes sont invités à les rapporter sans faute, au plus tard à la réunion.

Les camarades en retard de cotisations sont invités à se mettre à jour le plus tôt possible pour faciliter le contrôle.

LA SOMME

ABBEVILLE. — Un nouveau confrère. — Nous venons de parcourir le premier numéro *Abbeville-Revue* une très intéressante brochure que nos vaillants camarades abbevillois feront paraître deux fois par mois, en attend